Demande d'Opération Tranquillité Vacances



Signaler votre absence en vous inscrivant

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'**Opération Tranquillité Vacances**. Les **services de police** se chargent alors de surveiller votre logement.
Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.
Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, merci d'utiliser le **service en ligne, mis en place dans le cadre de la modernisation du Ministère de l'intérieur**, en utilisant votre compte FranceConnect.

Vous pouvez également compléter le formulaire ci-dessous qui sera transmis et traité par la Police Municipale.

Pour toute demande d'OTV, merci d'effectuer vos demandes 7 jours minimum avant votre départ.

Inscription à l'Opération Tranquillité Vacances

L'opération Tranquillité vacances est complémentaire des autres dispositifs de sécurité,

mis en place aux Loges-en-Josas. **Pensez à vous rapprocher de vos correspondants de quartier.**

Contact

Mairie – Police municipale

- Stephane ROCHAULT
- 06 81 62 44 77
- policemunicipale@mairieleslogesenjosas.fr

Victime d'un cambriolage ?

Appelez immédiatement
le 17 ou le 112

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.
Pensez à signaler en Mairie, à la Police municipale, les faits dont vous êtes victime.

Porter plainte

Rendez-vous au commissariat de police proche de votre domicile (Vélizy ou Versailles).
Pensez au formulaire de pré-plainte à remplir en ligne et à **faire valider dans une unité de gendarmerie ou un service de police.**

Ressource utile

Plainte en ligne plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr

Sur le même sujet



Opération Tranquillité Vacances



Quartiers et correspondants

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF